

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	10

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/04/2023
Mise en ligne sur le site internet le 14/04/2023

L'an 2023, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie, M. DOUCET Yann à Mme THOMAS Valérie

Excusés : Mme MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D23_019 – Compte administratif 2022 - Budget eau et assainissement

**Vu les articles L2121-14, L2121-31 et 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**

Sous la présidence de Madame Sylvie THIROT, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Eau et assainissement 2022 qui s'établit ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés		269 199,99 €		78 825,45 €	0,00 €	348 025,44 €
Opération de l'exercice	512 499,16 €	830 554,90 €	146 139,73 €	146 078,26 €	658 638,89 €	976 633,16 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	318 055,74 €	-61,47 €	0,00 €	0,00 €	317 994,27 €
TOTAUX	512 499,16 €	1 099 754,89 €	146 139,73 €	224 903,71 €	658 638,89 €	1 324 658,60 €
Résultat de clôture	0,00 €	587 255,73 €	0,00 €	78 763,98 €	0,00 €	666 019,71 €
Restes à réaliser		1 160 704,00 €			0,00 €	1 160 704,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	1 747 959,73 €	0,00 €	78 763,98 €	0,00 €	1 826 723,71 €

Conformément à l'instruction codificatrice M49, il convient de procéder à l'approbation du Compte Administratif.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte administratif du budget Eau et assainissement 2022 ;
- **ARRETE** les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/04/2023
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie